



n p a 2 0 0 9 . o r g

# ETAT D'URGENCE PERMANENT, DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ, ON N'EN VEUT PAS!

**D**epuis vendredi, l'Assemblée nationale discute du texte pompeusement intitulé « loi de protection de la nation », proposant d'inscrire dans la Constitution l'état d'urgence et une disposition autorisant la déchéance de la nationalité française « pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la nation ». Les députés ont déjà adopté lundi l'article 1 qui permet désormais au gouvernement de faire voter l'état d'urgence pour des périodes de quatre mois sans limitation de durée dans le temps... Il n'y avait que 20% de députés présents mais cela n'a pas empêché que cette mesure liberticide soit adoptée par 103 votes pour, 26 contre et 7 abstentions.

## L'ÉTAT D'URGENCE, C'EST LE RÈGNE DE L'ARBITRAIRE

Amnesty international vient de publier un rapport qui confirme ce que l'on peut observer depuis le début de l'état d'urgence : les assignations à résidence et perquisitions en masse sont des atteintes graves et discriminatoires orchestrées sans preuve sérieuse. En s'appuyant sur une soixantaine de témoignages, le rapport montre que les personnes perquisitionnées sans raison en ressortent traumatisées et stigmatisées. Le gouvernement veut voir cet arbitraire policier inscrit dans la Constitution. Afin de pouvoir utiliser ce dispositif comme bon lui semble, en particulier contre les militants, comme on l'a vu lors de la COP 21 lorsque les manifestations ont été interdites et des écologistes assignés à résidence.

## DÉMAGOGIE SÉCURITAIRE ET XÉNOPHOBE

Concernant la déchéance de nationalité, la référence explicite aux binationaux a disparu du texte. Mais ceux-ci sont, dans les faits, les seuls concer-

nés par la déchéance de nationalité, puisque le même texte précise que cette peine ne peut être prononcée « si elle a pour résultat de rendre la personne condamnée apatride ». Le gouvernement a trouvé ce tour de passe-passe sémantique pour tenter de sortir de l'imbroglie politique qu'il avait lui-même créé. Annoncée par Hollande lui-même après les attentats du 13 novembre, cette mesure s'inscrit dans la panoplie sécuritaire mise en avant par le gouvernement en reprenant ainsi à son compte une des mesures phares du programme de Sarkozy et du Front national. Elle enrichit l'arsenal répressif à la disposition des gouvernements pour réprimer, dans l'avenir, des personnes « mettant en danger la vie de la nation » expression suffisamment vague pour pouvoir s'appliquer largement. Et surtout, en désignant la partie de la population ayant des origines étrangères, les binationaux, comme des terroristes potentiels et comme des citoyens méritant un traitement particulier, cette mesure contribue à alimenter le racisme et la xénophobie.

## NI DÉCHÉANCE, NI ÉTAT D'URGENCE!

Toutes ces mesures racistes et liberticides, votées avec la complicité de la droite et qui permettent à l'extrême droite de parader en force dans les rues, comme à Calais ce week-end, sont autant de freins à l'expression de la colère sociale. A l'heure où nous sommes de plus en plus nombreux-ses à manifester pour la défense de nos libertés, à l'heure où de nombreuses grèves et luttes contre l'état d'urgence sociale imposé par le patronat ont lieu, il faut faire entendre le plus fort possible notre opposition à ce gouvernement qui traque les sans-papiers, les ouvriers, les syndicalistes, les écologistes, parce qu'il sert les intérêts des riches et des puissants. Il est temps d'unir nos colères et de lutter tous ensemble pour montrer notre force.

9 février 2016

PRENDRE CONTACT  
NPA - 2 rue Richard Lenoir  
93 100 Montreuil

Adresse : .....  
.....  
.....

ecire@npa2009.org  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Tel : .../.../.../.../...  
Mail : .....  
@.....



**NPA** NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE  
npa2009.org